

Communiqué de presse

Le MEDEF Rhône-Alpes appelle à libérer l'entreprise au service de la croissance et de l'emploi

Lyon, le 10 décembre 2014 – Quelques jours après la grande journée de mobilisation patronale à Lyon, Bernard Gaud, Président du MEDEF Rhône-Alpes, et Jacques Blanchet, Président de la Fédération Française du Bâtiment (FFB) Région Rhône-Alpes, sont revenus, à l'occasion de la conférence de presse trimestrielle du MEDEF Rhône-Alpes, sur la situation d'urgence des entreprises, notamment dans le bâtiment, et sur les principales mesures à prendre en priorité pour restaurer la confiance.

Une situation d'urgence pour les chefs d'entreprise

- **Comme le montre la dernière note de conjoncture régionale du MEDEF, la situation des entreprises est critique dans la plupart des secteurs d'activité**, avec des volumes d'affaires en berne, des niveaux de trésorerie tendus et une visibilité particulièrement réduite pour les prochains mois.
- En ce qui concerne plus particulièrement le Bâtiment, Jacques Blanchet a précisé : « Avec 33.334 logements mis en chantier sur les douze derniers mois en Rhône-Alpes à fin octobre 2014, **le recul de la construction neuve de logements se poursuit (-20% sur un an) et les mises en chantier 2014 seront au plus bas niveau que nous ayons connu depuis ces quinze dernières années !** ».
- Une situation qui justifie la demande du Plan d'Urgence de 17 mesures sollicité par la FFB Région Rhône-Alpes. La rencontre, le 25 novembre dernier, avec le Préfet Jean-François Carencu, a permis d'acter la **création dans chaque département d'une cellule dédiée au BTP de type CDFE (Commission Départementale de Financement de l'Economie)** afin de suivre la mise en place effective des mesures proposées et de prendre rapidement toute initiative nécessaire.
- S'insurgeant des réactions et comportements visant à bloquer le projet de **Center Parcs de Roybon en Isère, Jacques Blanchet et Bernard Gaud ont condamné, d'une même voix, le recours de plus en plus fréquent à des manœuvres dilatoires**, lorsqu'il ne s'agit pas de moyens en contravention manifeste avec la loi, pour empêcher la réalisation de projets de construction dûment adoptés et validés.

Trois actions structurelles pour restaurer la confiance

- **Alors que nous traversons une crise à la fois conjoncturelle et structurelle, marquée par une profonde mutation de notre société, l'entreprise est plus que jamais LA solution** : en tant que moteur de la création de richesses, d'emplois, d'intégration et d'épanouissement collectif, elle doit être placée au cœur de nos politiques publiques économiques et sociales, au niveau européen, national et régional.

- C'est pourquoi le MEDEF propose trois actions structurelles au service de la croissance et de l'emploi en Rhône-Alpes :
 - **Restaurer la cohérence entre les actes et les paroles pour rétablir la confiance.** « *Il faut absolument en finir avec les dispositifs qui introduisent de la complexité, de l'incertitude et des coûts supplémentaires pour les entreprises, en particulier les dispositions relatives à la pénibilité et la loi sur l'économie sociale et solidaire, qui sont des monstres de complexité !* », a déclaré Bernard Gaud.
 - **Poursuivre la baisse des charges en appliquant le pacte de responsabilité sans dévier jusqu'en 2017** et en s'engageant à ne créer aucune nouvelle taxe, à ne modifier aucune assiette de taxation ou à ne procéder à aucune augmentation de taux. « *Quand on nous parle de baisse des charges, on n'augmente pas les autres taxes, notamment la fiscalité locale* », a poursuivi Bernard Gaud, en rappelant que, d'après le dernier baromètre de la fiscalité locale des entreprises en Rhône-Alpes, les taxes des entreprises ont augmenté bien plus vite, au cours des dernières années, que la valeur ajoutée.
 - **Engager de vraies réformes dans les 5 ans à venir pour une réelle diminution des prélèvements obligatoires.** Il s'agit là de redéfinir le périmètre, les missions et l'organisation de la sphère publique en Rhône-Alpes pour gagner en efficacité et baisser la dépense publique sans pour autant dégrader la qualité des services publics. « *Il nous faut ici une approche pragmatique et terrain des problèmes, et non pas parisienne et loin des réalités, ce qui constitue une véritable révolution culturelle...* », a affirmé Bernard Gaud.

Contact MEDEF Rhône-Alpes

Stéphane Flex

04 78 77 07 85 / 06 75 42 78 18

sflex@medef-rhone-alpes.fr

Toute l'actualité du MEDEF Rhône-Alpes sur www.medef-rhone-alpes.fr

